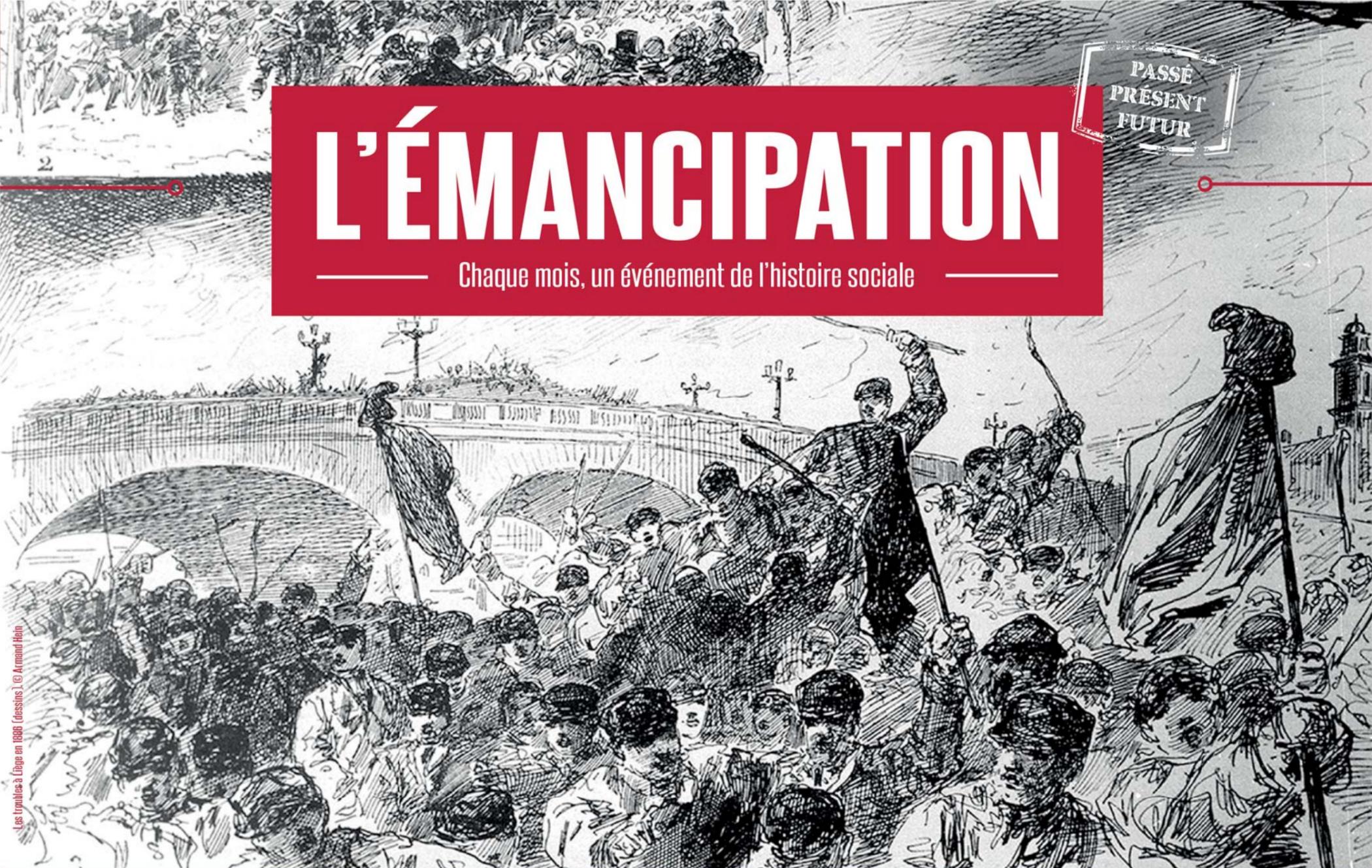


L'ÉMANCIPATION

Chaque mois, un événement de l'histoire sociale

PASSÉ
PRÉSENT
FUTUR



AVRIL 1893-1902-1913 : 3 GRÈVES GÉNÉRALES POUR L'ÉMANCIPATION POLITIQUE

« Pour la classe ouvrière, le suffrage universel n'est pas une question de sentiment mais une question de pain »

Le droit de vote est aujourd'hui considéré comme un droit fondamental que le citoyen accomplit parfois avec un manque d'enthousiasme profond. Pourtant, faut-il le rappeler, il a fallu se battre pour obtenir ce droit essentiel. Petit retour en arrière sur l'histoire du droit de vote en Belgique.

L'ÉMANCIPATION UN MENSUEL SOCIAL

L'Émancipation revient, chaque mois, sur un événement de l'histoire sociale, en alliant textes de vulgarisation, reproductions d'archives et illustrations. Réel prolongement de l'exposition *En lutte. Histoires d'émancipation*, il ne s'agit pas seulement de faire revivre le passé mais bien d'inscrire les combats pour les acquis sociaux dans le temps, selon un mode d'articulation passé, présent et futur.

DÉBUT DU XIX^E, EXCLUSION SOCIALE ET POLITIQUE VONT DE PAIR

La démocratie politique ne figure pas au rang des revendications portée par la révolution belge. Dès la création de la Belgique, la classe ouvrière est écartée du pouvoir politique via le cens, qui subordonne véritablement l'ouvrier et le paysan à la brutalité des lois issues des plus fortunés, la bourgeoisie capitaliste et l'aristocratie foncière.

Le congrès national qui élabore la Constitution belge se compose de notables appartenant au milieu de la propriété foncière, de la grosse bourgeoisie et des professions libérales. A leur image, ils rédigent une Constitution belge qui accorde un droit de vote aux seuls citoyens payant un certain niveau d'impôt (le cens). Or le cens est tellement élevé en 1831 que seul 1 % de la population est habilitée à voter. La masse populaire n'est donc pas représentée politiquement. Les lois votées le sont exclusivement dans l'intérêt de la classe possédante.

Pourquoi ce choix ?

La masse du peuple était considérée par l'élite comme trop ignorante, irrationnelle, incontrôlable. « Se trouvant dans une situation trop dépendante pour pouvoir exercer un vote libre et éclairé ».

« Nous combattons le suffrage universel, bien qu'il soit, quant à la forme, le plus favorable à l'égalité, parce qu'il est fatal à la liberté, quant aux résultats : en temps de passion, il mène à l'anarchie, qui est aujourd'hui le plus redoutable ennemi de la liberté ; en temps ordinaire et à la longue, mieux que tout autre système, il assure

l'influence exclusive de l'aristocratie et lui sacrifie la liberté du peuple. »*

Ce point de vue d'un peuple ne disposant pas des aptitudes nécessaires pour exercer la liberté politique est largement partagé par les élites.

Mais paradoxalement, le parlement se refuse à instaurer l'école obligatoire qui offrirait à la classe ouvrière de vraies conditions d'émancipation. « Dès 1843, la chambre fut ainsi saisie d'une pétition d'ouvriers gantois réclamant en même temps que l'abaissement du cens électoral, l'instruction universalisée ainsi que d'autres réformes. Le peuple veut jouir aussi des fruits de la révolution disaient-ils. »**

Il est vrai que dans la première moitié du XIX^e siècle les ouvriers sont peu politisés. Ils ne se sont pas encore dotés de structures politiques ou d'associations visant à défendre leurs intérêts. Il n'existe quasi aucun organe de presse pour ces travailleurs favorisant la prise de conscience collective du combat à mener contre l'asservissement subi. L'analphabétisme empêche d'ailleurs ces ouvriers d'avoir accès aux outils d'émancipation.

Mais petit à petit, la classe ouvrière prend conscience de l'importance de réclamer le droit égalitaire d'accès aux urnes.

* Chlepner B-S., *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1972, p.18.

** Propos du libéral Paul Devaux, Ministre du gouvernement Lebeau en 1831.

*** Renard C., *La conquête du suffrage universel en Belgique*, Editions de la Fondation Jacquemotte, 1966, p.22.

TROIS GRÈVES GÉNÉRALES POUR L'OBTENTION DU SUFFRAGE UNIVERSEL

La classe ouvrière se met donc en action et en lutte pour tracer sa voie vers le pouvoir politique et l'influencer. Meetings et manifestations s'organisent dès 1885 en vue de l'obtention du suffrage universel.

LE CATÉCHISME DU PEUPLE



En 1886, Alfred Defuisseaux écrit le catéchisme du peuple. Avocat d'origine bourgeoise, il est néanmoins résolu à défendre la cause ouvrière. Il rédige dans un langage simple un pamphlet didactique à destination des ouvriers. Il y réclame l'égal accès au vote. Le livret se répand comme une trainée de poudre dans le milieu populaire, des pans entiers du livre sont connus de mémoire et répétés par les ouvriers dans les cuisines et les cafés...

EXTRAIT DU CATÉCHISME DU PEUPLE

- « Qui es-tu ?
- Je suis un esclave. C'est-à-dire un être auquel on ne reconnaît qu'un seul devoir, celui de travailler et de souffrir pour les autres. Qu'est-ce qu'un homme libre ?
- Celui qui vit sous un régime de lois qu'il s'est volontairement données... En Belgique l'homme libre est riche; l'esclave est pauvre. Que faut-il donc faire pour faire d'un esclave un homme libre ?
- Lui donner le droit de vote, c'est-à-dire établir le suffrage universel... »

Petit à petit, ces idées prennent corps au sein de la classe ouvrière. Le Parti Ouvrier Belge (POB), créé en 1885, contribue à diffuser ces aspirations d'émancipation: il

encadre la classe ouvrière tant idéologiquement que sur l'aspect pratique et organisationnel de la lutte.

L'objectif premier du POB est l'obtention du suffrage universel: un homme = 1 voix. Il s'agit de conquérir les droits politiques et ainsi d'opérer les réformes nécessaires permettant d'assurer à la classe populaire le bien-être matériel indispensable pour mener une vie décente. De ce droit doivent en découler d'autres, dans les domaines économiques et sociaux: augmentation des salaires, diminution de la durée de travail...

« Quelle réforme l'ouvrier demande-t-il en premier lieu? Celle qui est à l'ordre du jour dans tous les esprits: la réforme électorale. C'est en effet, au système électoral actuellement en vigueur que sont dues toutes les anomalies. Le cens, qui en est l'âme, n'amène au vote que le capital, le travail est exclu. Certes, nous aimons tous nos compatriotes et repoussons bien loin de nos cœurs les théories qui prêchent la haine entre les citoyens. Mais nous ne croyons pas que les électeurs censitaires puissent nous représenter. L'événement ne l'a-t-il pas démontré? La bourgeoisie seule ne peut pas comprendre ce qu'il faut à l'ouvrier. Nous voulons avoir le droit de nommer nos représentants, nous ne voulons pas être en tutelle. Les électeurs bourgeois pensent surtout aux intérêts de la bourgeoisie; c'est une loi de la nature humaine que l'on ne peut changer. Nous voulons des électeurs ouvriers pour que l'on pense à nous. Cette égalité de droit de suffrage amènera seule, un juste partage des fruits que peut donner la pratique sincère et démocratique de nos institutions. Ce que nous voulons avant tout, c'est l'abolition du cens. Nous la voulons avec toute l'énergie dont sont capables des hommes qui, privés jusqu'à présent de toute participation au gouvernement du pays, comprennent que de cette participation dépend l'avenir presque entier de leur classe. [...] »*

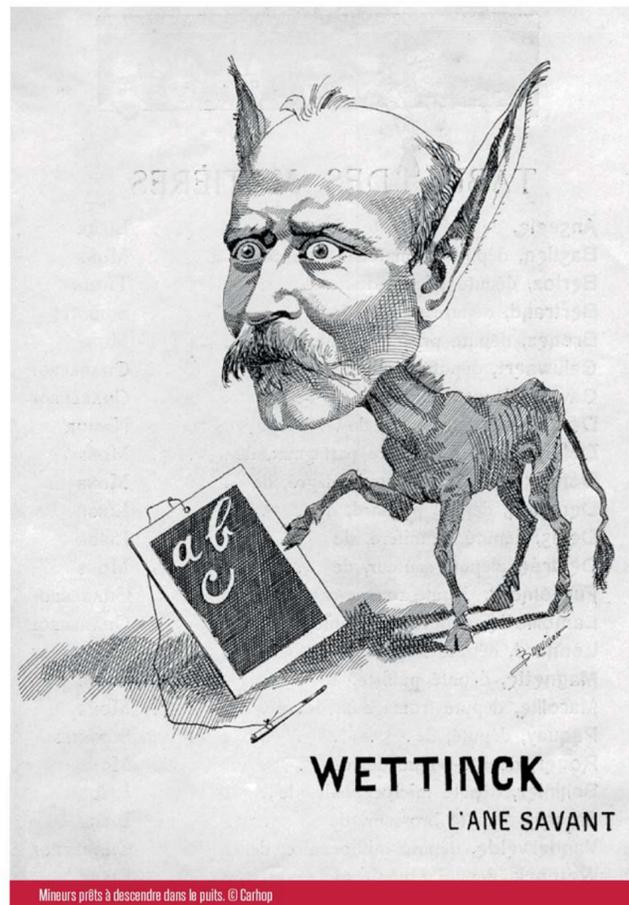
* Extrait du Manifeste des ouvriers rédigé par Edmond Picard le 28 janvier 1866 in PICARD E., Histoire d'une réforme législative, dans *Panoptes belges. Encyclopédie de législation, de la doctrine et de jurisprudence belges*, t.8, 1882, p.32-33.

1893

PREMIÈRE GRÈVE GÉNÉRALE ORGANISÉE EN VUE DE L'OBTENTION DU SUFFRAGE UNIVERSEL

La grève est organisée le 12 avril 1893 par le POB, car les chambres constituantes ont rejeté le suffrage universel. La foule est en colère. La première grève générale de 1893 rassemble 200.000 grévistes qui menacent de marcher sur Bruxelles. La tension sociale est à son comble: à plusieurs endroits,

le mouvement prend des aspects violents. La répression fait de nombreuses victimes: plusieurs grévistes sont tués et on compte de nombreux blessés. Face à la montée de la violence, la bourgeoisie prend peur et trouve un compromis. Le suffrage plural est alors adopté.



Mineurs prêts à descendre dans le puits. © Carhop

LE SUFFRAGE UNIVERSEL TEMPÉRÉ PAR LE VOTE PLURAL, QUELQUES EXPLICATIONS



Mineurs prêts à descendre dans le puits. © Carhop



Mineurs prêts à descendre dans le puits. © Carhop

Chaque citoyen belge de sexe masculin, âgé d'au moins 25 ans se voit accorder un droit de vote. Certains disposent d'une ou deux voix supplémentaires s'ils remplissent les conditions suivantes: être père de famille âgé d'au moins 35 ans, détenir un diplôme, être propriétaire.

L'impact sur les élections qui suivent l'adoption du vote plural est très important. Ce scrutin met fin au bipartisme de la vie politique. Pour la première fois en Belgique des représentants de la classe ouvrière, dont tous ne sont pas des bourgeois progressistes, prennent officiellement la parole au parlement face aux représentants de la bourgeoisie. Joseph Wettinck en fait partie. Descendu dans la mine dès l'âge de 9 ans, il siège désormais au parlement. Tout un symbole! Il fait néanmoins l'objet de railleries, certains mauvais esprits le comparant à un âne savant. Mais le vote plural reste par essence inégalitaire, 850.000 hommes ne disposent que d'une seule voix tandis que 290.000 en possèdent deux et 220.000, trois.



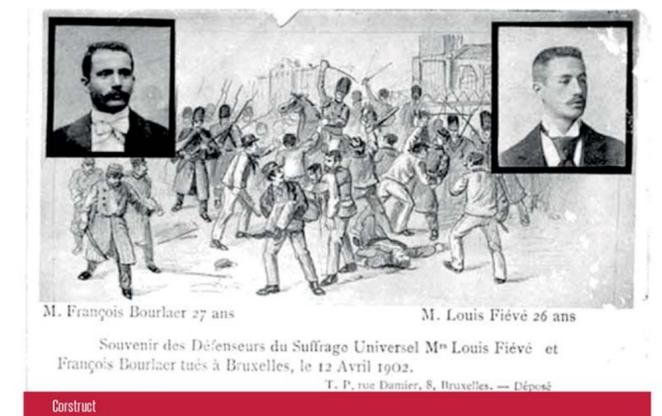
Mineurs prêts à descendre dans le puits. © Carhop

1902

DEUXIÈME GRÈVE GÉNÉRALE POUR L'OBTENTION DU SUFFRAGE UNIVERSEL PUR ET SIMPLE : 1 HOMME = 1 VOIX

Une grande partie de la classe ouvrière est toujours décidée à obtenir l'égalité de voix devant l'urne, ils sont insatisfaits par le vote plural. Une pression des masses est opérée sur la direction du Parti ouvrier pour mener une grève générale. Ce caractère spontané sème la panique parmi les autorités,

qui recourent à une répression très dure. À Bruxelles et Louvain, il y a des morts parmi les manifestants. Le POB demande immédiatement qu'on arrête les actions afin d'éviter qu'elles ne dégénèrent davantage.



M. François Bourlaer 27 ans

M. Louis Fiévé 26 ans

Souvenir des Défenseurs du Suffrage Universel M^{rs} Louis Fiévé et François Bourlaer tués à Bruxelles, le 12 Avril 1902.

T. P., rue Damier, 8, Bruxelles. — Déposé

Construct

1913

TROISIÈME GRÈVE GÉNÉRALE POUR L'OBTENTION DU SUFFRAGE UNIVERSEL PUR ET SIMPLE : 1 HOMME = 1 VOIX

Le 14 avril 1913, le POB lance à nouveau un mot d'ordre de grève. 400 000 travailleurs répondent à l'appel d'un POB qui a tout planifié dans les moindres détails. Plusieurs coopératives ont prévu un ravitaillement, il y a des fonds de réserve dans les caisses de grève, toutes les actions sont organisées de sorte à éviter la violence... C'est une grève préparée méthodiquement, disciplinée tant dans son déclenchement que dans sa fin. Il s'agit d'une véritable démonstration de la force organisationnelle du mouvement socialiste en Belgique. A l'issue de la grève, le gouvernement annonce son intention de constituer une Commission de réforme qui « pourrait éventuellement trouver une formule applicable aux élections législatives », bref, une demi-victoire.

Ce n'est qu'au sortir de la guerre, que les 1ères élections au suffrage universel pur et simple sont mises en place. Les 3 grèves générales des années précédentes portent

enfin leur fruit, dans un contexte bien particulier : la Belgique craint la contagion des idées bolchéviques au sein du monde ouvrier et cherche à se montrer reconnaissante face aux soldats de la classe laborieuse. Les élections législatives de 1919, les premières à se dérouler au suffrage universel masculin, voient le Parti Ouvrier Belge récolter 36,6 % des voix (contre 16,3 % en 1894 lorsque le suffrage universel était tempéré par le vote plural). Il devance ses principaux concurrents : le Parti Catholique (35,2 %, contre 50 % en 1894) et le Parti Libéral (17,6 %, contre 27,8 % en 1894). En 1919, chaque homme dispose enfin d'une voix. Les femmes, quant à elles, devront attendre 1948 pour être autorisées à participer aux élections législatives.

* Delwit, P., *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, (2^e édition revue et augmentée), Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2010, p.64 et p.96.



Mineurs prêts à descendre dans les puits. © Carhop

D'HIER À AUJOURD'HUI

Impuissance politique, érosion du modèle démocratique réduit au seul moment électoral, défiance vis-à-vis de la classe politique, perte de sens du droit de vote... Les élections semblent générer très peu de considération auprès des citoyens modernes que nous sommes. La démocratie représentative serait-elle en crise ?

La démocratie, rappelle P. Rosanvallon, ne se limite pas à sa dimension électorale. Si le suffrage universel a bel et bien démocratisé le droit de vote, il n'a pas néces-

sairement démocratisé la participation à la vie politique. Pour s'emparer des questions qui les concernent, au-delà du rituel électoral exercé ponctuellement une fois tous les 5 ou 6 ans, les citoyens s'organisent en dehors des structures institutionnelles traditionnelles fournies par les partis. Les mouvements sociaux qui ont lieu en Belgique, en Europe et même dans le monde, cristallisent la volonté de participer plus activement à l'exercice de la démocratie, en se réappropriant la voix déléguée aux élus.

Cette conception s'oppose à l'idée d'une démocratie ne fonctionnant qu'à travers la délégation du pouvoir par les élections. Elle consacre le mouvement social comme un élément clef du système démocratique permettant la participation de tous les citoyens au bon fonctionnement de la cité (polis).

L'histoire ouvrière montre qu'il n'y a pas d'un côté ceux qui sont capables de penser les problèmes de la cité et, de l'autre, ceux qui doivent se cantonner au rôle d'exécutant. L'idée selon laquelle les difficultés contemporaines sont tellement importantes et complexes qu'il est impossible de les confier à une décision populaire est largement répandue. Pourtant, selon J. Rancière, philosophe et professeur émérite à l'Université de Paris VIII, l'acte politique fondamental, c'est la manifestation du pouvoir de ceux qui n'ont aucun titre à exercer le pouvoir. Ces derniers temps, le mouvement des « indignés » et l'occupation de Wall Street en ont été les exemples les plus percutants. Les mouvements sociaux ne sont pas une menace pour la démocratie mais un vecteur de sa vitalité.



??

Une publication de l'asbl Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

Éditeur responsable : Robert MOOR, Président
Bd de la Sauvenière 33-35 - 4000 LIEGE
Tél. : 04/232 70 40 - Fax : 04/222 27 74
Courriel : info@calliege.be
Site : www.calliege.be

L'asbl Centre d'Action Laïque de la Province de Liège remercie l'ensemble des collaborateurs qui ont contribué à cette réalisation, ainsi que, Raymond Vervinck (impression) et Thomas Jungblut (graphisme).

Pour tous renseignements : Service Solidarité
Audrey Taets, Coordinatrice - Tél. : 04/232 70 58
Malika Blach, déléguée - Tél. : 04/250 99 57
Courriel : solidarite@calliege.be